



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026	Taux votés 2026	Produits attendus 2026
	1	2	3	4	(col. 4 x col. 2)	5	(col. 4 x col. 6)
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	3 412 361	63,03	124,98	3 471 000	2 187 771	61,50	2 134 665
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	22 349	96,07	124,23	23 000	22 096	96,07	22 096
Taxe d'habitation (TH)	88 768	13,00	57,12	64 300	8 359	13,00	83 59
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
	2025	2026	2026	2026	2026	2026	
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	2 165 120
Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.							

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input checked="" type="checkbox"/>
	8	9	10	
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité		61,50	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	2 165 120	=	96,07	
Taxe d'habitation (TH)	2 218 226		13,00	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026								
TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	
		0		44 004	0	782	113 795	
							Total	11
								158 581

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
2 165 120	158 581	2 323 701

A ARRAS
Le 16 MARS 2026
Pour la Direction des Finances publiques,
JEAN-MARC LELEU

Le 4 mai 2026
Pour la Commune,
Signature



REC U EN PREFECTURE
Le 12/05/2026

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité
pagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

- Taxe foncière sur le bâti :
- a. Personnes de condition modeste
 - b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
 - c. Locaux industriels
 - d. Logements sociaux et longue durée

2 942
0
10 826
26 097

- Taxe foncière sur le non bâti :
- a. Par le conseil municipal
 - b. Par la loi
 - Taxe foncière sur le non bâti :
 - a. Par le conseil municipal
 - b. Par la loi (terres agricoles)
 - c. Par la loi (autres)

765 857
6 174

- Cotisation foncière des entreprises :
- a. Par le conseil municipal
 - b. Par la loi

3 167
972
>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
- b. Logements vacants soumis à la THLV
- c. Correction des bases THRS
- d. Correction des bases THLV
- e. Correction des bases MTHRS

32 400
31 900
-8 949
-15 988
>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

>>>
0
1,051697
40,77
22,26

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA compensant la TH
- b. TVA compensant la CVAE
- c. Coefficient correcteur
- d. Taux FB commune 2020
- e. Taux FB département 2020

>>>
0
1,051697
40,77
22,26

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

- a. Exonérations en zone d'aménagement, du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

>>>
>>>
>>>
>>>

Taux moyens communaux de 2025 au niveau :

national 12	départemental 13
39,79	50,99
51,19	51,19
23,67	28,45
>>>	>>>

Taxe foncière sur le bâti (TFPB)

Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)

Taxe d'habitation (TH)

Cotisation foncière des entreprises (CFE)

14	15	16
127,48	2,50	124,98
127,98	3,75	124,23
71,13	14,01	57,12
>>>	>>>	>>>

Taux plafonds de 2026

Taux des EPCI de 2025

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée

b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Taux moyen départemental
- b. Taux maximum de la majo

42,24

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

- a. National
- b. Communal

>>>
>>>

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
- b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour l'assimilation fiscale professionnelle unique

32,40
